

REFERENTIELS OTC – ORGANISER LES TRAVAUX SUR CORDES (CQP)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Collecte des informations relatives à l'environnement et aux travaux	C1 – Recueillir les données internes à l'entreprise notamment les retours d'expérience afin de conseiller le chef d'entreprise ou son représentant sur la prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carnet de compétences ✓ QCM - QROC ✓ Dossier professionnel ✓ Épreuve pratique ✓ Entretien jury 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conseils en matière de réglementation spécifique aux travaux sur corde sont explicités ▪ Les bonnes pratiques de la profession des travaux sur cordes sont énoncées ▪ Une évolution des pratiques de l'entreprise est suggérée ▪ Les retours d'expériences sont identifiés et retransmis à la direction de l'entreprise
	C2 - Consulter les organismes de la sécurité et de la prévention en identifiant les bons acteurs afin que les interlocuteurs internes de l'entreprise puissent disposer d'éléments de sécurité pertinents.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les interlocuteurs ou structures de prévention sont identifiées ▪ Les compétences d'un expert sont sollicitées si besoin ▪ Les interlocuteurs internes sont identifiés et sollicités le cas échéant ▪ Les sollicitations, des préventeurs institutionnels (DDTEFP, CARSAT) sont pris en compte et le cas échéant orientées vers les interlocuteurs internes
Exploitation et analyse des informations nécessaires aux travaux	C3 - Réaliser l'évaluation préalable comparée des moyens d'accès en validant les différents modes opératoires prévus afin de justifier les travaux sur cordes.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La connaissance des différents moyens d'accès est effective ▪ L'analyse du milieu est réalisée et les impossibilités techniques sont identifiées ▪ La décomposition des tâches est réalisée, le "volume risque" est quantifié ▪ Les raisonnements sont objectifs
	C4 - Analyser les modes opératoires d'accès en hauteur des prestataires et sous-traitants en identifiant les éventuelles interactions afin de les adapter le cas échéant.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les interactions des sous-traitants ou prestataires avec les opérations de travaux sur cordes sont identifiées ▪ Les modes opératoires du sous-traitant ou de l'entreprise sont adaptés le cas échéant
	C5 –Formaliser les modes opératoires		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les modes opératoires sont préparés

	<p>d'interventions sur cordes, en prenant en compte la réglementation spécifique des travaux sur cordes, les données et modes opératoires internes à l'entreprises afin de les diffuser à auprès du personnel sur chantier après validation de l'encadrement</p>		<p>pour validation par l'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le mode opératoire est diffusé aux personnels ▪ L'évolution éventuelle de la réglementation est prise en compte ▪ La base documentaire de l'entreprise est exploitée ▪ Les guides de bonnes pratiques de la profession et de l'entreprise sont exploités ▪ Les évolutions technologiques sont prises en compte
	<p>C6 - Phaser l'équipement des postes de travail et du chantier en intégrant les moyens humains et matériels nécessaires afin de les intégrer lors de l'élaboration du planning travaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La phase d'équipement des cordes est prise en compte dans l'élaboration du planning ▪ Les moyens matériels et humains sont évalués et adaptés aux travaux à réaliser ▪ Les moyens matériels et humains sont ajustés en continu
<p>Préparation des mesures et moyens de prévention des risques</p>	<p>C7 - Analyser les différents risques liés aux travaux sur cordes en prenant en compte le contexte spécifique du chantier et chacune des phases de travail afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque phase de travail est décomposée ▪ Les risques propres, importés et exportés sont définis/formalisés ▪ Les conditions météorologiques et les réseaux à proximité sont pris en compte ▪ La technicité de l'opération en termes de sécurité et d'organisation est mesurée
	<p>C8 - Définir les mesures de prévention en organisant les accès, équipements et machines nécessaires afin de garantir la protection du périmètre chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La base vie, les zones d'accès et de stockage, les modes d'approvisionnement, les voies de circulation, déchargement et retournement sont positionnés durablement et en sécurité ▪ La signalisation, les accès, les consignations éventuelles et équipements nécessaires à la réalisation des ouvrages sont définis ▪ Les moyens de prévention proposés sont pertinents et applicables
	<p>C9 - Caractériser les éléments nécessaires au processus d'évacuation et de secours-en identifiant les informations nécessaires au</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les informations inhérentes et nécessaires au processus d'évacuation d'urgence sont identifiées ▪ Les informations inhérentes ou

	déclenchement de l'alerte et aux gestes qui sauvent afin de formaliser les modes opératoires correspondants.		nécessaires au processus de secours sont identifiées <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le protocole permettant d'alerter la hiérarchie et(ou) les services de secours spécialisés est défini ▪ Les éléments du message d'alerte à transmettre est adapté au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de secours
	C10 - Anticiper l'aménagement du poste de travail en intégrant les préconisations du plan de prévention afin de définir les équipements spécifiques aux conditions de prise en charge de la victime.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les préconisations du Plan de Prévention et les éventuelles procédures particulières sont intégrées lors de l'équipement des postes de travail. ▪ Les équipements de secours spécifiques sont définis ▪ Les zones de prise en charge ou de mise en sécurité d'une victime sont identifiées
Contribution à la gestion des dispositifs contre les chutes de hauteur	C11 – Contribuer au respect de la procédure de contrôle des EPI en suivant les critères et indicateurs de conformité définis afin d'en assurer le suivi et l'enregistrement.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le respect de la procédure de contrôle des EPI est vérifié ▪ Les EPI utilisés sur chantier sont pointés/rapprochés du registre EPI ▪ Les EPI des personnels intérimaires sont contrôlés ou vérifiés ▪ Les EPI jugés défectueux ou non conformes sont réformés ou isolés
	C12 - Assurer une veille du marché des équipements et matériels en prenant en compte les besoins issus du terrain afin de conseiller la personne en charge de l'achat des EPI.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une veille technologique des matériels est assurée en continu ▪ Des préconisations sont effectuées en fonction d'un contexte chantier particulier ou sur sollicitation du Responsable des Travaux
Organisation du(es) poste(s) de travail et phasage des opérations	C13 – Diffuser les mesures de prévention préconisées en utilisant les moyens de communication adaptés afin de s'assurer de la bonne compréhension des moyens de prévention par l'ensemble des acteurs.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les documents HSE du chantier sont complétés, présentés et visés par le Responsable des Travaux ▪ Le personnel mis à disposition est informé des risques du chantier et des mesures de prévention associées. ▪ La signalisation et les accès dédiés au chantier sont présentés et justifiés ▪ Les méthodes et moyens de communication internes et externes au chantier sont présentés

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si nécessaire, les services de secours spécialisés sont informés préalablement des risques spécifiques du chantier et de ses accès
	<p>C14 - Veiller à la bonne intégration des modes opératoires en identifiant les éventuels écarts ou dérives afin d'y apporter les actions correctives immédiates ou différées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La diffusion aux personnels des modes opératoires à jour est assurée ▪ Le protocole d'accueil sécurité du chantier est pris en compte par le prestataire extérieur ▪ La bonne compréhension et l'application des modes opératoires sont contrôlés, en cas de dérive majeure, les travaux sont arrêtés ▪ Les actions correctives immédiates ou différées sont proposées ▪ Les aspects comportementaux sont pris en compte, les éventuelles dérives corrigées ▪ Le processus d'amélioration continue de l'entreprise est déclenché
	<p>C15 - Contrôler la bonne gestion des amarrages et équipements définis en prenant en compte les variantes proposées par le technicien cordiste afin de garantir la sécurité sur le chantier.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les points d'ancrage utilisés par les cordistes et préalablement définis sont respectés ▪ Les variantes proposées par le CQP Technicien Cordiste du chantier sont validées ▪ Les règles fondamentales d'équipement des cordes sont contrôlées ▪ Le nombre de cordes mises à disposition est cohérent avec les besoins en équipement du chantier et conforme aux règles de l'art définies par la profession ▪ Le respect de la procédure d'enregistrement et de contrôle de l'entreprise est vérifié ▪ Le bon emploi des cordes sur chantier est vérifié en continu ▪ Les retours d'expériences du chantier sont gérés suivant la procédure de l'entreprise
Gestion de la prévention et prévision des situations	<p>C16 - Contrôler les mesures de prévention en cours de chantier en effectuant des visites de</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les visites sécurité chantier sont réalisées

d'urgences	sécurité-afin d'en évaluer leur pertinence et d'adapter leur mise en œuvre le cas échéant		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des informations sont diffusées lors d'échanges régulièrement organisés ▪ L'évaluation de la pertinence des moyens de prévention est effectuée ▪ Les RetEx chantier sont pris en compte ▪ Les risques générés par la modification des phases ou des opérations sont pris en compte
	C17 - Proposer des améliorations et compléments au processus d'évacuation et de secours en prenant en compte la réalité du chantier afin d'adapter les modes opératoires.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des améliorations ou compléments (équipements, matériels, méthodes ou moyens humains ...) au Plan d'évacuation d'urgence sur le poste du travail sont proposées et adaptées à la situation ▪ Des améliorations ou compléments au processus de secours sur le poste du travail sont proposées et adaptées à la situation
	C18 -Valider la méthode de secours préconisée en organisant, le cas échéant, une mise en situation reconstituée afin d'ajuster les moyens humains et matériels nécessaires à la prise en charge d'une victime.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Une mise en situation reconstituée au poste de travail est pratiquée selon les critères du mode opératoire prévu</u> La pertinence des critères du mode opératoire de secours est vérifiée in situ, le cas échéant par une mise en situation reconstituée au poste de travail ▪ Les moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention de secours sont validés ▪ Les accès et des moyens matériels nécessaires pour aborder la victime sont vérifiés
Contribution à la démarche qualité de l'entreprise	C19 - Animer des groupes d'échanges en recueillant les expériences positives et difficultés du terrain afin de les exploiter ultérieurement.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La présence, la disponibilité et l'écoute facilitent la liberté de parole des personnels de terrain. ▪ La participation et l'animation de groupe d'échanges permettent le recueil d'informations et d'expériences terrain ▪ Les difficultés exprimées par le terrain sont prises en compte et exploitées
	C20 - Rendre compte du suivi des travaux sur cordes auprès des personnes responsables en		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les documents chantier sont consultés et exploités régulièrement ▪ Les actions correctives immédiates sont

<p>consultant régulièrement les documents de chantier afin d'engager les actions correctives immédiates ou différées.</p>		<p>engagées et communiquées oralement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions correctives différées sont formalisées
<p>C21 - Accompagner la rédaction d'un retour d'expérience (RetEx) en mobilisant les outils, les personnes et les ressources en interne et en externe afin d'améliorer la démarche QSE</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des outils de résolution de problème sont maîtrisés et le choix de l'un d'entre eux est adapté à la problématique rencontrée ▪ Les ressources et expériences de l'entreprise sont mobilisées et en cas de difficultés une ressource externe est sollicitée ▪ Les informations complémentaires ou nécessaires sont recherchées et collectées ▪ La rédaction du RetEx est initiée après le recueil d'information
<p>C22 - Contribuer au processus d'amélioration continue de l'entreprise en identifiant les écarts ou les innovations afin de proposer des réponses justifiées et formalisées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les innovations pertinentes suivant le processus de l'entreprise sont formalisées ▪ Les dérives potentielles sont identifiées ▪ Les axes d'amélioration sont proposés et mis en œuvre ▪ La base documentaire est alimentée ▪ Selon l'importance d'un RetEx des modifications sont proposées et validées par l'encadrement